

LE TARDENEVILLIEN

Le bulletin d'informations de la commune de Ville-en-Tardenois



LE MOT DU MAIRE

par Thierry Briançon

Chères Tardenevillienes, chers Tardenevilliens,

L'année 2025 se termine. Ce quart de siècle signe une évolution importante de notre village. Des commerces, une maison de santé, un city stade, une déchetterie ont vu le jour. De nouveaux Tardenevilliens sont arrivés. Notre commune a grandi !

Si aujourd'hui notre bourg est dit "agréable", il le doit aux choix de vos Conseils Municipaux qui se sont succédés. Ils ont choisi l'avenir.

Ces choix politiques sont une vision courageuse. L'immobilisme n'est pas une option.

Les projets futurs dépendent des dotations de l'Etat. Il faudra être agile et responsable.

Je terminerai en remerciant toutes les femmes et tous les hommes qui s'engagent au sein d'une association, d'une entreprise ou d'un mandat local pour le bien de la communauté.

Je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil Municipal, une bonne année 2026.

Bonne lecture !





Les événements organisés par l'association “Le Village” en 2025



18/01

Soirée au “Phonographe”

Les 37 habitants de Ville-en-Tardenois ont mis l'ambiance au “Phono” et ont dansé et chanté jusqu'au bout de la nuit !

01/03

Soirée Loto

Le loto a encore affiché complet. À Chaumuzy, environ 140 personnes étaient présentes. Des bouteilles de champagne, des appareils électroménagers et bien d'autres lots ont satisfait les chanceux.



13/04

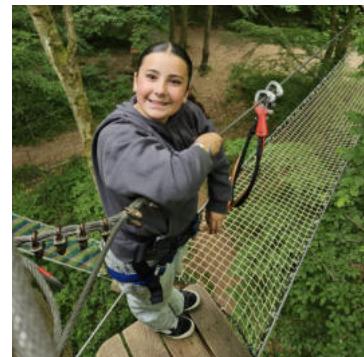
La chasse aux oeufs de Pâques

Dimanche 13 avril, au parc de la Petite Source, avait lieu une chasse aux œufs. Les enfants ont cherché les œufs plastifiés et coloriés à travers les jeux et la végétation. Les petits gourmands ont ensuite pu échanger les œufs factices contre de vrais œufs en chocolat pour leur plus grand plaisir.

**18/05**

Sortie ados

21 adolescents de Ville-en-Tardenois se sont rendus près de Reims pour une super sortie accrobranches et paintball. Chacun avait rapporté un pique-nique pour la pause méridienne.

**21/05**

La brocante

Cette année, la météo a gâché un peu la brocante où 101 emplacements ont été réservés au lieu des 115 en 2024. Malgré tout, les bénévoles ont tout donné pour faire de cette journée un moment convivial. En 2026, pas de brocante mais deux nouveaux événements vous seront proposés par l'association "Le Village" !

**08/10**

Changement de présidence

Après une douzaine d'années au sein de l'association "Le Village" dont 9 en tant que Présidente,

Marjorie Genel a laissé sa place à Pauline Clérin.
Merci Mesdames pour votre engagement, merci aux membres du bureau et à tous les bénévoles !

31/10

Halloween

Toutes les créatures maléfiques s'étaient donné rendez-vous au défilé d'Halloween pour faire main basse sur tous les bonbons gentiment distribués par quelques habitants bien courageux.





Le marché de Noël a eu lieu le 6 décembre sur la place devant la mairie. Quelques jours avant, les petits Tardenevilliens avaient décoré le village.

Le Conseil Municipal souhaite remercier chaleureusement Mr et Mme Lejonc qui ont fait don de leurs nombreuses décos lumineuses extérieures ayant servi en partie à embellir le lavoir en cette période de fêtes. Merci également à Mr Lagrange pour la création des sapins en palettes du lavoir et Mr Demessence pour les décos qui ont fait briller les yeux des enfants sur le chemin de l'école. Nos habitants ont du talent !



Merci aux artisans et commerçants locaux pour leur présence sur le marché de Noël :

- **Esthetiqu'Evasion** : coffrets et cartes cadeaux
- **Le temps d'une création** : bougies parfumées
- **Laura crochet à la main** : articles en crochet
- **Fabrique de rêve** : objets et accessoires en résine époxy et fleurs naturelles du jardin
- **Les caissettes de Champre** : éleveurs de blondes d'Aquitaine et vente directe de viande bovine
- **La Gourmandise du Tardenois** : vente de chocolats, brioches, biscuits roses, pain d'épices...
- **Brasserie XD** : bières artisanales
- **Les Têtes de Noeud** : création de noeuds papillon et accessoires dress code
- **Au Rucher d'Amélie** : miellerie
- **Boucles & Cie** : bijoux et accessoires en pâte polymère et résine
- **Sophie Lallement** : vente de foulards Letol
- **Dcodenfer** : décoration d'extérieur
- **Pascal Douffet** : artiste peintre (peintures acryliques et aquarelles)



Un merci tout particulier au **Restaurant La Billetterie** et à **L'Atelier de Chris** pour leur présence de dernière minute et leur réactivité.



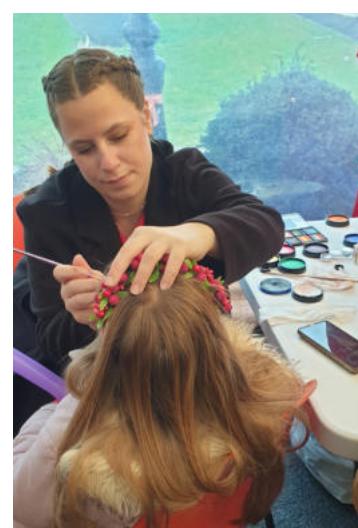
ANIMATIONS

Plein d'étoiles dans les yeux sur le marché de Noël

Chaque année, le Père Noël fait toujours une halte dans sa tournée mondiale pour rendre visite aux petits Tardenevilliens sur le marché de Noël. Plusieurs animations étaient d'ailleurs prévues à leur intention : sculpture sur ballons, maquillage pour enfants...



Un goûter composé d'un chocolat chaud accompagné d'une crêpe a été offert sur le marché de Noël aux enfants de Ville-en-Tardenois âgés jusqu'à 10 ans. En effet l'association "Le Village" était présente de 14h à 18h pour ravir les papilles des petits et des grands. On attendait donc plus que lui, le Père Noël, "le vrai", pour lancer officiellement la magie de Noël. Les enfants ont profité de sa présence pour lui rappeler leur liste de cadeaux à mettre au pied du sapin mais pour les tenir en haleine jusqu'au jour J, la star du moment leur a offert un petit présent et des chocolats.





ANIMATIONS

Ambiance conviviale à "Ville-en-fête"

Dimanche 22 juin, dès 14h, les habitants ont profité d'une journée agréable organisée par la municipalité sur le terrain près du city stade.

Petits et grands y ont trouvé leur bonheur avec en tout 3 structures

gonflables dont une intitulée "le mur des champions" qui rappelle la célèbre émission "Intervilles". Sous les encouragements des spectateurs, les "gros bras" étaient donc de sortie et l'esprit de compétition au summum. En fin de journée, le foodtruck "Chez Jeanne" a régalé les gourmands de ses spécialités. L'ambiance a été assurée grâce aux groupes "La Band'A Tonno" et "The Wos" dont le conseil municipal remercie chaleureusement ses 3 musiciens : Johann (qui est Tardenevillien), Philippe et Nicolas. Tout au long de la journée, l'association "Le Village" a tenu la buvette et proposé des glaces. RDV le Dimanche 21 Juin 2026 pour la prochaine édition !





VIE LOCALE

Le terrain multisports au service de la jeunesse inauguré à Ville-en-Tardenois

Mercredi 8 octobre 2025 s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du terrain multisports. Les élus locaux, ceux de la CUGR, du département et de la région ainsi que le Sous-Préfet étaient présents.

Situé à proximité du centre-bourg et des établissements scolaires, cet espace de loisirs composé d'un city stade, d'un terrain de basket et d'un skate park, est entouré d'un espace paysager et ombragé avec bancs, tables de jeux et de pique-nique. *"Il est bien plus qu'une simple installation sportive mais un lieu intergénérationnel"* a souligné Thierry Briançon, le maire, précisant qu'il était attendu depuis longue date, *"ce projet, nous l'avions promis lors de notre élection en 2020, et*



aujourd'hui, mon équipe municipale et moi-même sommes heureux et fiers d'avoir tenu cet engagement. Nous l'avons souhaité ouvert à tout le monde, coloré et intégré dans notre environnement".

Cette réalisation a été permise grâce notamment aux subventions de l'Agence Nationale du Sport, de la région Grand Est, du département, de l'Etat (DETR) et des aides pour l'aménagement de la part de l'association Les Zébulons et de la Caisse locale Groupama du Châtillonnais-Ardre et Tardenois.



Ce lieu offre désormais un cadre sécurisé pour pratiquer diverses activités sportives en plein air. Le constat d'une fréquentation déjà régulière, notamment par les jeunes, atteste de son succès.

La médiathèque du Tardenois "La Plume" s'affirme comme un lieu culturel vivant et accessible

Située au cœur de Ville-en-Tardenois, la médiathèque "La Plume" a récemment fait peau neuve. Nouveaux espaces, horaires élargis, animations renouvelées, ce lieu culturel, géré par le pôle Tardenois de la Communauté urbaine du Grand Reims, se veut plus que jamais ouvert, vivant et proche de ses usagers.

Lire, jouer, apprendre, créer, se retrouver... À "La Plume", tout est possible !

Livres papier ou numériques, jeux vidéo, jeux de société, ateliers créatifs et moments partagés font de la médiathèque un lieu vivant, intergénérationnel et ouvert à tous.

L'accès est libre, l'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans.

Cette transformation a été rendue possible grâce à l'investissement de la Communauté urbaine du Grand Reims : collections renouvelées, abonnements enrichis, espaces repensés, le recrutement d'une bibliothécaire à temps complet, Madame Aurèle Dumaret, en charge de l'accueil, de l'animation et de la gestion des collections.

La Plume, c'est aussi une équipe de bénévoles engagés, présents au quotidien pour accueillir le public, accompagner les animations et faire vivre



ce lieu de culture et de lien social.

Les prochains mois s'annoncent riches en rendez-vous pour petits et grands.

Pour rester informé, inscrivez-vous à la newsletter via le site officiel de la médiathèque.

tardenois.grandreims.fr/la-plume

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 17h00 - 18h30
- Mercredi : 10h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30
- Vendredi : 17h00 - 18h30

Rendez-vous au 3 rue des Quatre Vents à Ville-en-Tardenois

Plus d'infos ?

Contactez Aurèle Dumaret au :

03 26 61 88 40

mediatheque.tardenois@grandreims.fr

Des fresques murales pleines de vie et de sens sous le préau de l'école



Pendant plusieurs semaines, la cour de l'école élémentaire des Quatre Vents avait pris des allures d'atelier à ciel ouvert.

Les fresques murales réalisées par les élèves de CM1 et CM2 de Mme Pire et Mme L'Excellent, sous la houlette de Thomas Artis (artiste rémois) prônent de belles valeurs tels que le vivre-ensemble et l'entraide. Ces mêmes classes avaient



décoré l'année passée les 2 plots de béton au city stade.

Le 3ème plot de béton a été décoré au printemps par notre conseillère municipale Emmanuelle Olguin (que nous remercions vivement). Malheureusement, les conditions climatiques ont eu raison de la peinture malgré la couche de vernis.



Végétalisation de la cour de l'école

Dans le cadre du "Plan côté Cour, côté Jardin" du Grand Reims, une enveloppe de 50 000 euros TTC a été allouée à la végétalisation de la cour d'école de Ville-en-Tardenois dont les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Autour des arbres existants, deux îlots de verdure ont donc vu le jour et prochainement (quand le tapis végétal aura poussé), 5 rondins de bois verticaux et 3 horizontaux ainsi qu'un tunnel végétal de 5 mètres de long sur 1,80 mètre de hauteur seront installés dans ces espaces. Deux récupérateurs d'eau viendront compléter ces aménagements qui créeront des îlots de fraîcheur dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur.

Si les réaménagements de cours d'école mettent beaucoup l'accent sur le résultat (la végétalisation ou la désimperméabilisation), ce type de projet est au centre d'un ensemble d'enjeux bien plus vastes. Il s'agit notamment de replacer le bien-être et l'épanouissement des enfants au cœur des cours d'école bien souvent vieillissantes et trop minéralisées.

En effet, les temps en extérieur peuvent participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité, la créativité et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés (en plus des jeux de ballons traditionnels), détente et coopération (s'amuser dans le tunnel végétal et papoter assis sur les rondins de bois...).

Pour se lancer dans ce projet, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes a été un point fondamental. Ainsi, les élus du Grand Reims et de plusieurs communes dont Ville-en-Tardenois, les enseignants représentés par la directrice de l'école élémentaire, Madame Pire et le personnel périscolaire se sont réunis à plusieurs reprises pour créer cet environnement quotidien qui sera plus naturel et plus partagé pour le plus grand plaisir des enfants.



VIE LOCALE

Le Bus France Services, une aide aux démarches en ligne



Gratuit et sans rendez-vous, le Bus France Services permet d'apporter, une demi-journée par mois, une écoute, des conseils de premier niveau, et une aide pour effectuer des démarches administratives en ligne dans des domaines variés : santé, famille, retraite, logement, impôts, état civil, accès aux droits...

📝 Prochaines permanences de 9h15 à 12h15 (à côté de la boulangerie "La Gourmandise du Tardenois") :

Jeudi 15 janvier 2026
 Jeudi 12 février 2026
 Jeudi 12 mars 2026
 Jeudi 9 avril 2026
 Jeudi 7 mai 2026
 Jeudi 4 juin 2026
 Jeudi 2 juillet 2026
 Jeudi 30 juillet 2026

DECHETTERIE

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie

Mardi et vendredi : de 9h à 12h,
 Mercredi et jeudi : de 14h à 18h,
 Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

(dernier accès 15 minutes avant la fermeture)



SECURITE

Vitesse limitée à 30km/h

Depuis le 6 octobre 2025, une zone de circulation à 30km/h est instaurée à toutes les rues de Ville-en-Tardenois sauf pour la rue Charles de Gaulle (de la mairie à la sortie côté Romigny).



Bienvenue à Yoann, notre nouvel employé communal !

Un nouvel employé municipal en charge de l'entretien du village, de la voirie et des espaces verts a rejoint la commune depuis fin juillet. Il s'agit de Yoann Lequeux. Toutes ces activités variées nécessitent un certain degré d'autonomie et une bonne dose d'initiative, qualités dont Yoann a déjà fait preuve depuis le début de sa prise de poste. Yoann habite à Anthenay et travaille 17h/semaine sur la commune de Ville-en-Tardenois les mercredis après-midi, les jeudis (journée entière) et les vendredis matin. Il travaille pour la mairie de Cuisles le reste du temps depuis 4 ans.

Repas des seniors : un spectacle de Music Hall inoubliable !

Cette année, la sortie organisée par le Centre Communal d'Action Sociale pour les seniors de la commune, âgés de 65 ans et plus avait lieu dans la nouvelle salle de spectacle du K à Reims le 9 décembre.

56 seniors de Ville-en-Tardenois ont assisté au déjeuner-spectacle "Femmes Mythik". Sur scène, 17 artistes ont rendu vie à des figures mythiques et inspirantes à travers des numéros chantés en live, des chorégraphies envoûtantes et une mise en scène spectaculaire. Costumes somptueux, lumières flamboyantes et émotions à fleur de peau, les Tardenevilliens présents ont apprécié ce spectacle en hommage aux femmes d'hier et d'aujourd'hui : libres et fortes.

Des colis ont été distribués courant décembre aux personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues au cabaret.



Le CCAS a surtout vocation à venir en aide aux habitants de la commune confrontés à des difficultés financières, à des situations d'isolement ou qui souhaitent être orientés vers des services sociaux.

Si besoin, contactez le 03 26 61 82 82.



Permanence gratuite :
mardi 13h30 – 16h30

*à votre domicile sur RDV

CLIC Paysages de Champagne
Maison de santé
32 boulevard de Varennes
51700 Dormans
03 26 53 91 36
clic.paysagesdechampagne@dormans.fr
www.dormans.fr/senior (rubrique Le CLIC)

Le CLIC : écoute et soutien pour les seniors

Vous avez plus de 60 ans ? Vous accombez une personne de plus de 60 ans ?

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil gratuit et de proximité. Il informe, conseille, oriente les personnes retraitées et leur entourage*.



Centre Local
d'information
et de Coordination

Rappel du budget 2024 et principales dépenses communales en 2025

Le Conseil Municipal a adopté en début d'année 2024, un budget (prévisions maximales de recettes et dépenses), en tenant compte des reports positifs des années précédentes, soit :

- **Equilibre recettes/dépenses en fonctionnement pour un montant prévisionnel de : 1 001 418 €**
- **Equilibre recettes/dépenses en investissement pour un montant prévisionnel de : 556 345 €**

En réalité, fin 2024 le compte administratif s'établit comme suit :

- Dépenses réelles en fonctionnement : 433 171.76 €
- Recettes réelles en fonctionnement : 488 148.72 €
- Report en excédent des années antérieures : 536 653 €

Soit un excédent en fonctionnement fin 2024 : 591 630 €

- Dépenses réelles en investissement : 404 448,20 €
- Report en déficit des années antérieures : 51 332 €
- Recettes réelles en investissement : 84 661.08 €

Soit un déficit en section investissement fin 2024 : 371 119 €

Ceci est dû notamment au décalage entre les dépenses travaux investissements payées en 2024 et les subventions touchées en 2025 (154 184 €).

Après avoir comblé le déficit investissement, le budget 2025 est reparti avec un excédent en fonctionnement de : 220 511 €.

L'endettement de la commune

La commune supporte le remboursement des emprunts : un emprunt souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE NORD EST en 2017 jusque 2027 (travaux de voirie) et un

emprunt souscrit auprès de la CAISSE DES DEPOTS, en 2016 jusque 2035 (travaux centre bourg hors commerces). Le montant de la dette restant dû en capital au 31 décembre 2024 s'élève à 341 309 €. La contribution de la commune envers le Grand Reims est de 137 000 € par an.

Les recettes de la commune en 2024



Les principales recettes communales proviennent d'une part des taxes foncières propriétés bâties et non bâties dont les taux communaux n'ont ni augmenté et ni diminué (la base est révisée par les services de l'Etat) soit en 2024 une recette de 218 269 € et d'autre part, des dotations de l'état pour un montant de 153 407 € toujours en 2024.

En 2023, la vente du terrain déchetterie au Grand Reims a rapporté la somme de 36 402 €



Les dépenses d'investissement de la commune en 2024

- Achat d'une tondeuse autoportée et relevage lame à neige pour le tracteur pour un montant de 16 449 € avec une reprise d'ancien matériel pour 960 €.
- Achat de 12 tables grises pour la salle du RDC de la mairie, décos de Noël, remplacement de la vasque pour les fleurs sur la place de la mairie qui avait été endommagée (remboursement en partie par l'assurance) soit un total de 4494 €.

Les travaux en 2024

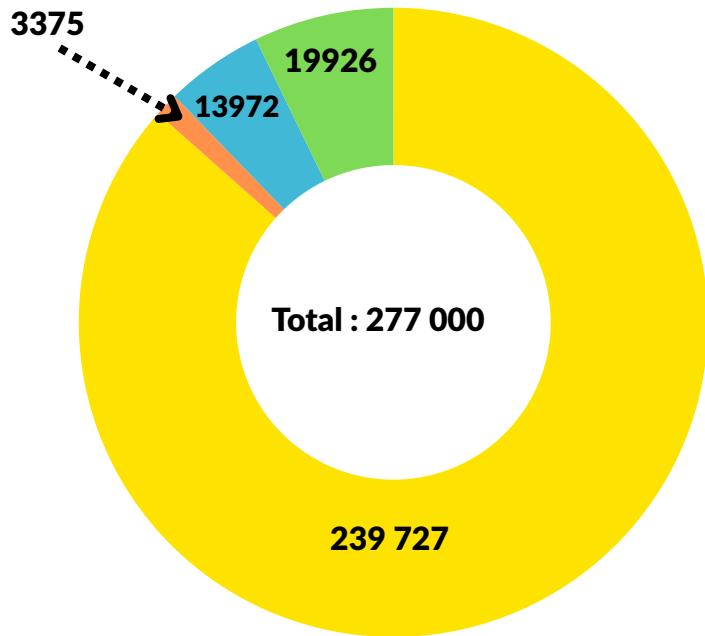
- Gendarmerie : répartiteur de chaleur, étanchéité toiture des bureaux : 46 792 €
- Amélioration des bureaux, parking et entretien divers : 30776 €
- Cimetière : travaux enlèvement des cailloux, enherbement : 21 623 €

Le financement du city park



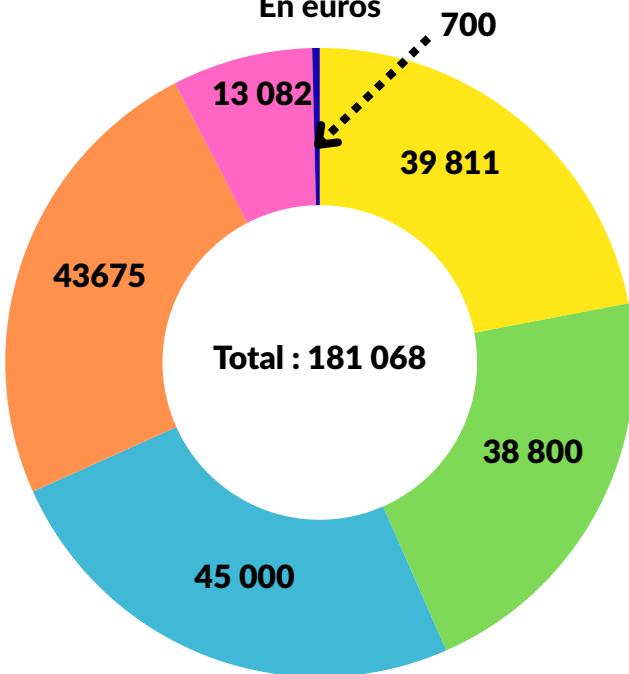
Coût de réalisation du City Park

En euros



Les subventions reçues

En euros



- Equipement principal par les sociétés RAMERY et PLAYGONES
- Equipements supplémentaires (tables, terrassement pour pose des tables, bancs, panneau)
- Dépenses annexes (maître d'oeuvre, frais d'appel d'offre, société de contrôle
- Plantations d'arbres

- Conseil Général
- Région Grand Est
- Agence Nationale du Sport
- DETR
- Association "Les Zébulons"
- Caisse locale GROUPAMA

Soit une dépense communale de 95 932 euros pour cet investissement, sans compter le remboursement du Fonds de Compensation de TVA que la commune percevra en 2026 ou 2027.

Qu'en est-il de l'année 2025 ?

Pour 2025, le budget a été voté en équilibre, fonctionnement : 1 063 536 €, investissement : 412 783 €.

Prévisions 2025

- Travaux sur le chemin communal de la ferme d'Aulnay vers la Ferme des Malades à Tramery (terminés à ce jour).
- Raccordement source de la cave Mairie au réseau d'écoulement des eaux pluviales.
- Etude concernant les caméras de vidéoprotection sur le domaine public de la Commune.

Ce résumé 2025 sera confirmé et complété en 2026 dès le vote du compte administratif.

Les principales actions de votre conseil municipal en 2025

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

- Entretien de la commune (en plus de l'intervention des Jardins du Tordoir) et tonte du terrain de foot en l'absence d'employé communal pendant 6 mois

TRAVAUX

- Choix des artisans et suivi de la réfection du Monument aux Morts et de la corniche de la mairie
- Choix de l'entreprise et suivi des travaux de raccordement de la source devant la mairie
- Choix et suivi du terrassement pour la pose des tables et bancs au city
- Présence à diverses réunions de sécurité (au gymnase, à l'école, sur les aires de jeux...)

BUDGET

- Elaboration du budget de la commune
- Suivi des demandes de subventions pour le city

ADMINISTRATIF

- RDV avec l'assurance de la commune pour refaire le point sur les contrats
- Participation à diverses réunions du Grand Reims dans différents domaines : voirie, gestion des déchets, éducation, budget...
- Etude d'un projet de vidéoprotection
- Gestion des « affaires courantes » : urbanisme, incivilités (dégradations du matériel urbain notamment)...
- Participation aux AG des associations du village
- Rencontre de candidats pour recruter un employé communal en début d'été
- Gestion de l'élimination des nids de frelons asiatiques
- Rencontre avec les administrés qui en font la demande...

Risque canicule

La commune de Ville-en-Tardenois souhaite mettre en place des actions pour détecter, prévenir et lutter contre les effets de la canicule.

Elle propose notamment de s'inscrire sur un "registre Canicule" pour suivre les personnes vulnérables et assurer leur bien-être en les contactant régulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Le registre canicule

En cas de fortes chaleurs, les personnes inscrites sur le "registre Canicule" sont contactées régulièrement par la municipalité, pour s'assurer que tout va bien. En cas de non-réponse, des visites seront organisées à domicile pour s'assurer du bon état de santé de la personne.

Qui peut s'inscrire ?

La démarche d'inscription est volontaire et gratuite. Peuvent figurer sur le "registre Canicule", à leur demande ou celle d'un tiers :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées

Comment s'inscrire pour se signaler et bénéficier du dispositif ?

PAR TÉLÉPHONE AU 03 26 61 82 82, du 1er juin au 15 septembre.



A VILLE-EN-TARDENOIS

Jeux de cartes et de société

Bonne ambiance garantie !

ENVIE DE PASSER UN MOMENT CONVIVIAL UN APRES-MIDI PAR SEMAINE ?



TOUS LES MARDIS DE 14h à 17h

(salle du RDC de la mairie)

Goûter participatif (chacun amène ce qu'il veut, cafetière et bouilloire à disposition).

Renseignements : Mairie de Ville-en-Tardenois
03 26 61 82 82

CITOYENNETE

Elections municipales 2026, le mode de scrutin change dans notre commune

Les élections municipales 2026 se dérouleront les 15 et (en cas de second tour) 22 mars.

A cette occasion, vous désignerez les conseillers municipaux en votant, pour la première fois, pour une liste bloquée de candidats.

Vous élirez les conseillers municipaux, puis lors de sa première réunion, le conseil municipal élira le maire et ses adjoints.

Pour que votre vote compte... le panachage est interdit !

Deux règles simples à respecter :

- **Un seul bulletin dans l'enveloppe**
- **Ne rien inscrire sur le bulletin : les**

Jeux de cartes et de société

- tous les mardis de 14h à 17h, dans la salle du RDC de la mairie.

Contact : 03 26 61 82 82

Cours d'échecs pour enfants et adultes

- tous les mercredis, à la médiathèque "La Plume" à Ville-en-Tardenois

5-7 ans : 14h - 14h45

8 ans et + : 15h - 16h

Contact : 03 26 61 88 40

APRÈS-MIDI Cours d'échecs

LES MERCREDIS*

DU 10 SEPTEMBRE AU 1^{ER} JUILLET
5-7 ANS : 14 h - 14 h 45
8 ANS et + : 15 h - 16 h

Viens apprendre à jouer aux échecs et développe ta concentration, ta mémoire, ton imagination et ta créativité !



listes sont bloquées, il est impossible de les modifier.

Le non-respect de ces deux règles entraînerait la nullité du bulletin.

Vous devez absolument proscrire (liste non-exhaustive) :

- L'ajout ou le retrait d'un nom sur la liste
- L'apposition de signes divers (croix, ronds, tirets...)
- Le pliage spécifique, froissement, déchirure, coupure ou perforation
- L'insertion d'un bulletin de vote accompagné d'un autre papier ou objet
- L'insertion d'un bulletin plié dans une enveloppe elle-même placée dans une enveloppe du scrutin

La parité femme / homme est

obligatoire en alternance sur la liste.

Un préalable indispensable, l'inscription sur la liste électorale !

Pour pouvoir voter lors des municipales de 2026, il est indispensable que vous soyez inscrits sur la liste électorale de votre commune. Pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire :

- en mairie **avant le 6 février 2026**
- ou sur internet (www.service-public.fr) **avant le 4 février 2026**



CITOYENNETE

Commémoration du 14 Juillet

La cérémonie du 14 Juillet a été cette année encore l'occasion de féliciter les enfants passant en 6ème. Ils se sont vus remettre une BD sur l'histoire de la ville de Reims et un verre de l'amitié a été servi en fin de matinée au « parc de la Petite Source ».



Commémoration du 11 Novembre

Mardi 11 Novembre 2025 à 16h, les Tardenevilliens sont venus nombreux commémorer l'Armistice de la Guerre 1914-1918. En présence du maire Thierry Briançon et des élus du conseil municipal, ils ont rendu hommage aux victimes de ce conflit meurtrier qui a fait près de 10 millions de morts en Europe. A 16h45, un concert de GOSPEL a été donné en l'église Saint Laurent par l' Ensemble Vocal Mosaïque. Ce concert pour la PAIX et la LIBERTE a rencontré un franc succès.

Le traditionnel verre de l'amitié à la mairie a clôturé cette fin d'après-midi placée sous le signe du recueillement et du partage.

Le ramassage des déchets en musique !

A l'initiative du conseil municipal, une opération de collecte des déchets s'est déroulée en musique le Samedi 21 Juin. Une douzaine d'enfants sont ainsi venus nettoyer les abords de l'école, du city stade et du centre bourg. Un goûter leur a été offert pour les remercier de leurs efforts. Le conseil municipal remercie Emmanuelle Olguin pour sa BD citoyenne qui a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres et sur Facebook.



Vos trajets du quotidien facilités

Depuis plusieurs années, les déplacements vers Reims, Tinqueux ou Bezannes sont facilités par 3 dispositifs.

1) La Ligne Express 6 (E6) : Ville-en-Tardenois <> REIMS Gare Clairmarais

Elle dessert les communes suivantes : Sarcy, Tramery, Faverolles et Coemy, Treslon, Rosnay, Gueux, Thillois, Thillois-Millésime, Reims-Gare Clairmarais.

Avec la ligne Express 6, rejoignez facilement le centre-ville de Reims et continuez votre parcours sur le réseau urbain.

Du lundi au samedi (hors jours fériés).
Toutes les 60 minutes environ de 6h40 à 20h30.

2) Le covoiturage

Déplacez-vous au quotidien, sans réservation, avec la ligne 1 de covoiturage :

Ville-en-Tardenois • Pargny-lès-Reims / Jouy-lès-Reims - Tinqueux La Haubette - Reims La Comédie

Ville-en-Tardenois • Pargny-lès-Reims / Jouy-lès-Reims • Sacy • Bezannes Gare Champagne TGV

Le principe ? Les conducteurs se déplacent le long de lignes de covoiturage entre le Tardenois et Tinqueux/Reims/Bezannes. Grâce à l'application, ils partagent leurs sièges libres instantanément à des passagers qui vont dans la même direction qu'eux, en même temps qu'eux, et qu'ils récupèrent aux arrêts ! Gratuite, pratique et intuitive, l'application Covoit Grand Reims Mobilités vous permet de faire vos covoiturages sans réservation comme passager et en tant que conducteur. De plus, les conducteurs sont indemnisés.

3) Le TAD (Transport À la Demande)

Avec le TAD (Transport à la Demande) voyagez d'un arrêt à l'autre, dans votre secteur. Rejoignez également un arrêt de la ligne Express Express 6 ou de la ligne R, la gare de Rilly-la-Montagne ou le réseau urbain à l'arrêt Gare Champagne TGV.

Le TAD fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h00 à 21h00.

Le service est assuré par de petits véhicules, identifiables grâce au logo Grand Reims Mobilités apposé sur la carrosserie.

Pour voyager à bord du TAD, je dois réserver mon trajet sur l'application MYMOBI ou par téléphone, au 09 69 39 29 20 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Combien coûte mon voyage ?

Le TAD et les lignes Express sont accessibles avec tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités.

Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket 1 heure 15 auprès du conducteur, avec votre carte bancaire (directement sur le valideur) ou envoyer 1H15 au 93093, pour recevoir un ticket SMS.*

La ligne Covoiturage 1 de covoiturage est accessible gratuitement aux abonnés du réseau Grand Reims Mobilités.

Si vous n'êtes pas abonnés, vous devrez acheter un ticket SMS.

Renseignements :

- 📞 0 800 00 30 38
- ✉️ contact@grandreims-mobilites.fr
- 📌 <https://grandreims-mobilites.fr/fr/l8q-Secteur-Sud-Ouest.html>

Rappel des horaires de la ligne Express 6 (E6) (ligne verte sur le plan) en complément du covoiturage (ligne fine grise) et du TAD

E6

► REIMS Gare Clairmarais

HORAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 01 SEPTEMBRE 2025

VILLE-EN-TARDENOIS > REIMS Gare Clairmarais

Du lundi au samedi

VILLE-EN-TARDENOIS	06:40	07:41	08:41	09:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	19:40
SARCY	06:45	07:46	08:46	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45
POILLY	06:47	07:48	08:48	09:47	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:47	16:47	17:47	18:47	19:47
TRAMERY	06:50	07:51	08:51	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50
FAVEROLLES-ET-COEMY	06:53	07:54	08:54	09:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53
TRESLON	06:57	07:58	08:58	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57
ROSNAY	07:02	08:03	09:03	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:02	20:02
GUEUX	07:08	08:09	09:09	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08	20:08
THILLOIS	07:13	08:15	09:14	10:13	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:14	17:14	18:14	19:13	20:13
THILLOIS - Millésime	07:17	08:20	09:18	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:19	17:19	18:19	19:17	20:17
REIMS - Gare Clairmarais	07:25	08:30	09:26	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:29	17:29	18:30	19:25	20:25

E6

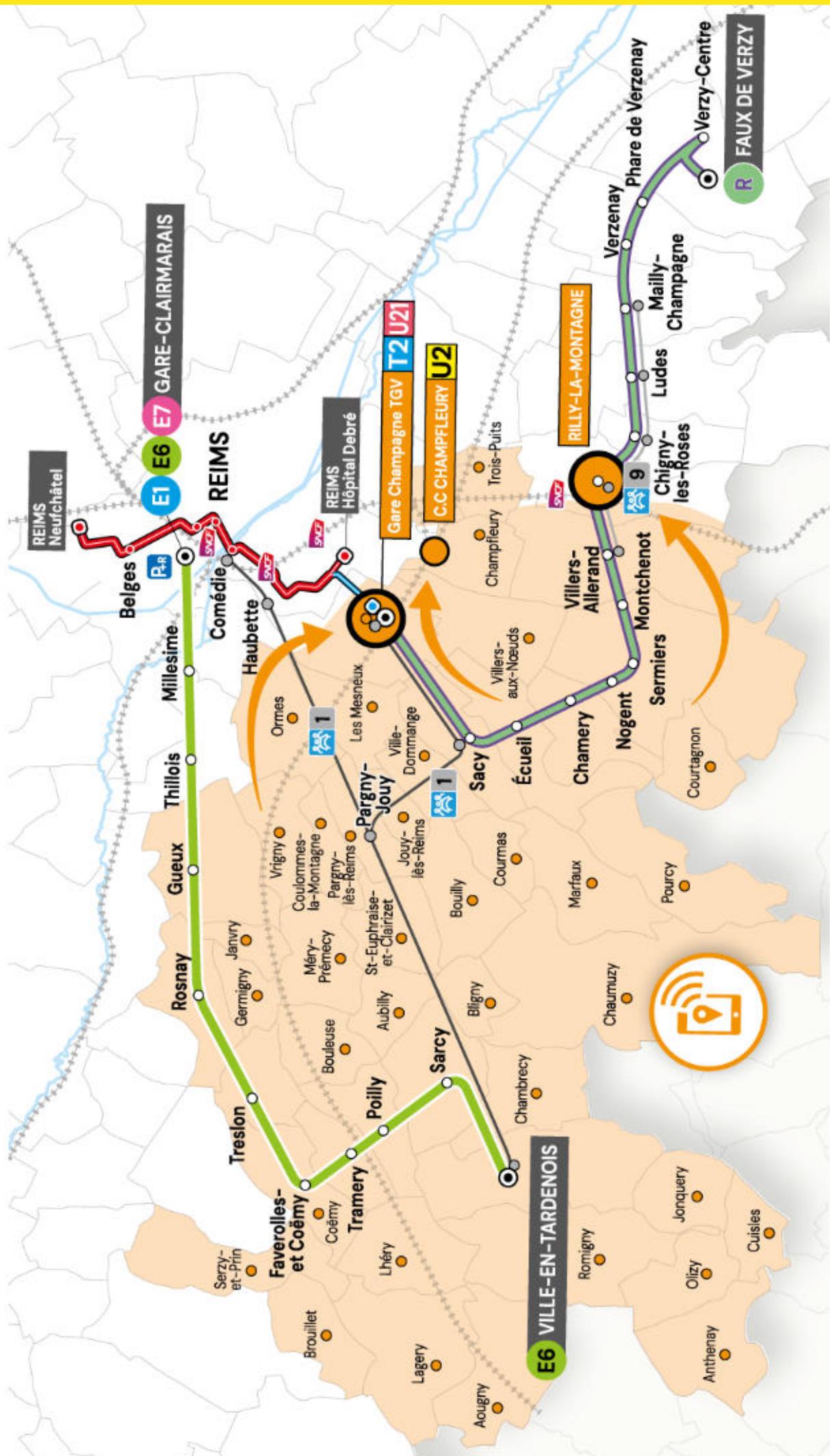
► VILLE-EN-TARDENOIS

HORAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 01 SEPTEMBRE 2025

REIMS Gare Clairmarais > VILLE-EN-TARDENOIS

Du lundi au samedi

REIMS - Gare Clairmarais	06:51	07:50	08:49	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:49	17:49	18:49	19:49
THILLOIS - Millésime	06:59	08:00	08:58	09:59	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:59	16:59	18:00	18:57	19:57
THILLOIS	07:04	08:05	09:03	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:05	19:02	20:02
GUEUX	07:10	08:11	09:08	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:10	19:07	20:07
ROSNAY	07:16	08:17	09:14	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:16	19:13	20:13
TRESLON	07:21	08:22	09:19	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:21	19:18	20:18
FAVEROLLES-ET-COEMY	07:26	08:26	09:23	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:24	16:24	17:24	18:25	19:22	20:22
TRAMERY	07:29	08:30	09:27	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:28	16:28	17:28	18:29	19:26	20:26
POILLY	07:32	08:33	09:30	10:31	11:31	12:31	13:31	14:31	15:31	16:31	17:31	18:32	19:29	20:29
SARCY	07:34	08:35	09:32	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33	18:34	19:31	20:31
VILLE-EN-TARDENOIS	07:39	08:40	09:37	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:39	19:36	20:36



Anticipez vos demandes de carte d'identité et passeport !

La mairie de Ville-en-Tardenois est équipée de la station pour réaliser les cartes d'identité, les passeports et France Identité. Il est impératif de contacter la mairie au :

03 26 61 82 82 ou par email : mairie.villentardenois@wanadoo.fr pour prendre rendez-vous et connaître les documents nécessaires à apporter !

Artisans et commerçants : la vitalité de notre commune

Le commerce et l'artisanat constituent une richesse et un atout économique. Ils offrent aux habitants des services de



proximité, qui conjuguent facilité d'accès et qualité d'accueil. Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, professionnel sur la commune de Ville-en-Tardenois et vous n'êtes pas dans la rubrique "vie quotidienne" du site internet <https://mairie-ville-en-tardenois.fr>, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



Nouveaux habitants ?

Si vous êtes arrivé(e)s depuis peu sur la commune de Ville-en-Tardenois, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie pour qu'on vous présente votre nouveau cadre de vie et à venir lors des différentes manifestations tout au long de l'année.

Lutte contre les cambriolages : ayez les bons réflexes !



La commune n'autorise AUCUN DEMARCHAGE à domicile, ne laissez entrer personne chez vous !

Traditionnellement, le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation.

Voici quelques conseils en cas d'absence de votre domicile :

- informez votre entourage de votre absence (famille, ami, voisin...) et confiez-leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant votre absence,
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin ni sur la serrure intérieure d'une porte vitrée,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc ...),
- fermez votre portail et votre garage,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez-les et mettez-les dans un endroit sûr.

Un système d'alarme, même s'il peut parfois être onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété...) composez immédiatement le 17. N'intervenez jamais vous-même.

REMERCIEMENTS

Une aide précieuse au service de la commune !

Mille mercis à Jean-Marie Baudouin et Claude Gillet pour leur énergie déployée de nouveau cette année à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres les informations importantes venant de la mairie.

**LES VOEUX DU MAIRE**

Thierry Briançon et le Conseil Municipal souhaitent offrir aux habitants, commerçants et professionnels de la commune un moment d'échange et de partage lors de la cérémonie des voeux qui aura lieu le :

VENDREDI 9 JANVIER 2026**à 19h à la mairie****Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.**

AGENDA

Vous trouverez ci-dessous une partie des événements prévus en 2026 par l'association "Le Village". Si vous avez un peu de temps, l'envie de partager des moments de convivialité, participer à la vie du village, amener des idées neuves, n'hésitez pas et venez rejoindre les bénévoles de l'Association "Le Village", même ponctuellement.

Contact : Pauline Clérin 06 95 39 87 56 / association.levillage@gmail.com

SOIREE DANSANTE**Ven. 23 janvier à 19h30**

L'Association "Le Village" propose aux habitants (à un tarif préférentiel) de partager un dîner dansant à "La Caravane" à Reims.

LOTO**Sam. 7 mars à 20h**

Un moment convivial organisé par l'association "Le Village" à la salle des fêtes de Chaumuzy. Restauration et buvette sur place.

JEUX DE PÂQUES**Dim. 26 mars de 16h à 18h**

L'Association "Le Village" invite les enfants à décorer le centre de la commune et à venir s'amuser lors d'un après-midi de jeux.

AFTER WORK**Ven. 29 mai. à partir de 19h**

Nouvel événement organisé par l'Association "Le Village" ! Une soirée pour décompresser après le travail et se retrouver entre voisins dans un seul et même lieu dans le village !

SORTIE ADOS**Sam. 6 juin (toute la journée)**

Une sortie entre jeunes à Romery (sous réserve). De bons moments de rigolade en perspective en pleine nature !

VILL' EN TRAIL**Dim. 5 juillet**

Première édition d'une "Course Nature" de 11km dans un esprit caritatif. Ouverte aux coureurs et aux marcheurs de tous niveaux.

Votre avis nous intéresse !

Nous sommes à votre écoute et parce que vos avis comptent, nous avons mis en place la boîte à idées. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail pour nous transmettre vos remarques et suggestions.



communication.vet@yahoo.com

Suivez l'actualité de votre commune sur le site internet...

Ordres du jour des conseils municipaux, comptes rendus des conseils municipaux, revue de presse, travaux en cours...

Faites le plein d'infos utiles sur votre commune en consultant le menu et en naviguant parmi les nombreuses rubriques du site internet !

👉 <https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>

... et soyez informé(e)s en temps réel sur Iliwap en téléchargeant gratuitement l'appli !



⚠️ [Veillez à ce que les notifications soient bien activées dans vos paramètres !](#)



NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15
 Gendarmerie / Police : 17 (ou 114 par SMS)
 Pompiers : 18
 Urgence européenne : 112
 Violences sur les enfants : 119
 Violences conjugales : 3919
 Enfants disparus : 116000
 Non au harcèlement scolaire : 3020
 Maltraitance personnes âgées et handicapées : 3977
 Centre anti-poisons : 03 83 22 50 50
 Pharmacie de garde : 3237
 Prévention suicide : 3114

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : 03 26 61 82 82
mairie.villentardenois@wanadoo.fr
<https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>



Commune de Ville-en-Tardenois

Mardi, jeudi et vendredi : de 9H15 à 12H30
 Mercredi : de 14H à 18H

La Poste : 3631
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8H à 11H30

Retrouvez également toutes les infos diffusées via Iliwap sur le site internet de la commune : <https://mairie-ville-en-tardenois.fr>